École du Val-des-Lacs
1420, boulevard des Ruisseaux
Mont-Laurier (Québec) J9L 0H6
Tél. : (819) 623-3137



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 23 septembre 2026

Lieu : St-Jean l'Évangéliste **Heure : 19 h**

Local 216

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Christian Bruneau	x	Parent
2-	Émilie Bélanger	x	Parent
3-	Véronique Bolduc	x	Parent
4-	Jessica Labelle Boucher	x	Parent
5-	Geneviève Therrien		Parent
	Sébastien Filion	Absent	Enseignant
	Tania Paradis	x	Enseignante
	Isabelle Marcotte	x	Service de garde
	Dominique Talbot	x	Personnel de soutien
	Chantal Houle	x	Professionnelle
Est également à la table du conseil :			
	Julie Pelletier	x	Direction d'école

1- Présence et quorum

La directrice, Julie Pelletier, ouvre la séance à 19 h 04…, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2- Question du public

Aucune

3- Adoption de l'ordre du jour

007-CE 2026-2027 001

CONSIDÉRANT que Mme Julie Pelletier, directrice, en collaboration avec la présidente Jessica Labelle Boucher a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 23 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Émilie Bélanger, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 septembre 2026.

4 Suivis au procès-verbal du 17 juin 2026

Julie reprend les points du procès-verbal du 17 juin 2026.

-Réalisation des travaux cet été (portique d'entrée, travaux)

5- Adoption du procès-verbal du 17 juin 2026

007-CE 2026-2027 002

CONSIDÉRANT que Mme Julie Pelletier, a fait lecture du procès-verbal du 17 juin 2026 du conseil d'établissement

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Talbot, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2026.

6- Choix de la présidence et de la vice-présidence

007-CE 2026-2027 003

CONSIDÉRANT que Jessica explique ce qu'implique le rôle de la présidence du CÉ, de se rencontrer avec la directrice pour préparer l'ordre du jour des CÉ ; de corriger les procès-verbaux et de relever les modifications à apporter avant diffusion aux membres ; recevoir la correspondance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Tania Paradis, cette dernière propose Christian Bruneau comme vice-président et propose Jessica Labelle Boucher comme présidente, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, les nominations de Jessica Labelle Boucher comme présidente et Christian Bruneau comme vice-président.

7- Nomination des représentants de la communauté

Il n'y a pas de représentant de la communauté.

8- Travaux du conseil

a) Règles de régie interne incluant le calendrier des rencontres

007-CE 2026-2027 004

CONSIDÉRANT que Julie présente les trois types de séances du CÉ, soit :

- Ordinaire, 48 h avant la rencontre ;
- Extraordinaire, 12 h avant la rencontre ;
- Ajournement, quand il n'y pas quorum ;
- Séance publique ;
- Huit clos pour étudier un sujet qui pourrait causer un préjudice à quelqu'un ;
- Séance privée, de travail où il n'y a pas de décision de prise ;

Ajout de la durée : les rencontres sont d'une durée de 2h. Les membres passeront au vote pour déterminer si un ajout de 15 minutes est accepté.

CONSIDÉRANT -*que la date de la première séance de la nouvelle année scolaire est décidée l'année d'avant ;

CONSIDÉRANT qu'on a élu un parent au comité de parents ;

CONSIDÉRANT que Julie propose le calendrier des rencontres, soit :

- Jeudi 23 septembre 2026 ;
- 2 décembre 2026 18 h 30 ;
- 10 février 2027 18 h 30 ;
- 12 mai 2027 18 h 30 ;
- 16 juin 2027 18 h 00 ;

CONSIDÉRANT que pour le mode de rencontre, on privilégie en présentiel, mais si une tempête est annoncée on peut le faire en virtuel, et une autre forme peux se faire en hybride ;

CONSIDÉRANT que le souper, à la fin de l'année scolaire, peut se faire à la dernière rencontre ;

CONSIDÉRANT qu'après deux absences consécutives du membre représentant un parent, la directrice peut rappeler l'engagement au CÉ à la personne, après trois absences, il est suggéré de démissionner ; Julie enlève le membre de la communauté à cette règle, car il n'est pas comptabilisé dans le quorum, alors que les parents qui sont sur les cinq premiers sièges, sont comptés dans le quorum pour les rencontres et ont le droit de vote ;

CONSIDÉRANT qu'un membre qui s'absente ne peut avoir de substitut ; Ne peut pas participer aux délibérations et c'est la même chose pour les enseignantes ;

CONSIDÉRANT que la fonction de président est expliquée dans le règlement, en l'absence de la présidente, c'est la vice-présidente qui assume la tâche ;

CONSIDÉRANT que les votes peuvent se faire à main levée, ou sur demande de la présidente cela pourrait se faire en vote secret pour des sujets plus sensible ;

CONSIDÉRANT que les membres sont convoqués par courriel ; qu'il est important de confirmer sa présence pour atteindre le quorum obligatoire à chaque séance ;

CONSIDÉRANT que Véronique Dumas ne pourra pas être la secrétaire au CÉ, Isabelle Marcotte se proposent de prendre les notes pour établir le procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Isabelle Marcotte, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, les règles de régie interne incluant le calendrier des rencontres.

c) Budget annuel du fonctionnement du conseil

007-CE 2026-2027 005

CONSIDÉRANT que le budget du CÉ est de 600 $. On peut payer les frais de-déplacement, les frais de garde, le repas-de fin d'année ;

CONSIDÉRANT que les frais de gardiennage, reliés aux séances du CÉ, sont établis aux coûts de 15 $ de l'heure, nous privilégions le regroupement des enfants à l'école où nous paierions le salaire d'une éducatrice à son taux horaire ;

Frais de gardiennage, Souper en juin

Vote pour l'achat de collations pour les séances

Véronique enverra aux membres le document pour les frais de déplacement.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Houle, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le budget annuel de fonctionnement du conseil.

d) Formation obligatoire et document de référence

Des vidéos seront à visionner durant l'année et chaque membre les compilera sur le formulaire remis. Le document original avec signature sera envoyé à la directrice générale du centre de services.

Les formations doivent être terminées avant le dernier CÉ (16 juin 2027).

e) Documents d'information du CÉ (planification des dossiers)

Les documents seront déposés sur le TEAMS pour chaque séance et devront être consultés à l'avance par chaque membre.

9- Points de la direction

Les points de la direction seront présentés au prochain CÉ.

10- Nouvelles des enseignants

Sébastien Filion, enseignant à Val-Limoges, Tania Paradis, pour St-Jean,

a) Campagne de financement/dons

St-Jean

Campagne de financement des repas chauds
Sortie aux pommes et à la Petite École du Rang
Rencontre de parents
Sortie à la bibliothèque municipale pour le volet parent-enfant
Inauguration de la nouvelle cour d'école le 10 septembre

Tania présente sa demande d'activités pour l'année.

Val-Limoges

Campagne de financement des repas chauds.
Campagne d'un souper au Boston Pizza le 20 septembre.

Jessica Labelle mentionne les impacts du cross-country sur les parents n'ayant pas de voiture.

007-CE 2026-2027 006

CONSIDÉRANT que-les enseignantes de St-Jean et de Val-limoges ont présenté les campagnes de financement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Bolduc, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les campagnes de financement des écoles de St-Jean et de Val-Limoges.

b) Activités à venir en 2026-2027

Tania dépose la planification de ses activités.
Les autres enseignantes ne sont pas prêtes.

St-Jean

Activité de la rentrée : la sortie aux pommes du 11 septembre

Val-Limoges

À venir.

007-CE 2026-2027 007

CONSIDÉRANT que-les enseignantes de St-Jean et de Val-limoges ont présenté les activités à venir en 2026-2027 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jessica Labelle Boucher, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les activités à venir en 2026-2027 pour les écoles de St-Jean et de Val-Limoges.

11- Nouvelles du service de garde

Isabelle Marcotte

a) Programme éducatif du SDG

Sur le site du CSSHL, dans école, Le programme éducatif est visible. Les règles de fonctionnement ont également été déposées avec les nouveaux tarifs.

b) Nouvelles du début d'année

Belle participation aux journées pédagogiques.

c) Nouveaux tarifs

Tarif journée :	10 $
Tarif pédagogique :	17 $

Matin :	3,85 $
Midi :	3,85 $
Soir :	8,25 $

d) Approbation des activités à venir en 2026-2027

Présentation du calendrier des sorties :

- Jeux gonflables en juin 2026
- Citrouilles : 5 octobre 2026
- 13 novembre : Terre et écosystème
- 16 novembre : Cinéma
- Janvier : Camp des bouleaux.

- 26 février : Cabane à sucre à l'école
- 30 mars : Laser Tag
- Juin : À suivre

Campagne de financement : Le meilleur chocolat du monde

Début le 23 septembre

007-CE 2026-2027 008

CONSIDÉRANT qu'Isabelle a présenté les activités à venir en 2026-2027 pour le SDG ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Therrien, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les activités à venir en 2026-2027 pour le SDG.

12- Nouvelles du personnel de soutien

Dominique Talbot
Beau climat de travail
Belle cour d'école
Modelage des comportements attendus
Première rencontre de services 23/09/2026 : Belle rencontre
Semaine nationale du personnel de soutien

13 Nouvelles du personnel professionnel

Chantal Houle

14- Nouvelles du représentant de la communauté

Pas de représentant de la communauté.

15- Nouvelles de l'O.P.P

Épluchette de blé d'inde le 10 septembre : Belle réussite

16- Nouvelles du comité cour d'école

Travaux cet été
Inauguration le 10 septembre

17- Nouvelles du comité de parents

Première rencontre : Début octobre 2026.

Conférence par l'Élan sur les agressions sexuelles à venir en octobre.

1- Levée de la séance

007-CE 2026-2027 009

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Talbot, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h04.

Julie Pelletier, directrice

Jessica Labelle-Boucher, présidente